

## Tour de France pour l'égalité d'accès aux soins

La Coordination Nationale des comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité a été créée en avril 2004 pour s'opposer aux restructurations sanitaires au détriment des usagers et des personnels de santé. Celles ci ont mis, et mettent encore, à mal la notion d'aménagement égalitaire et solidaire du territoire en matière de santé.

La coordination, s'appuyant sur les comités locaux adhérents, se mobilise pour la défense, l'amélioration et la promotion des Hôpitaux Publics de proximité. Elle défend une prise en charge de qualité pour tous, partout sur le territoire.

Une proposition de loi instaurant un moratoire sur les fermetures de services et d'établissements de santé ou leur regroupement, allait dans ce sens : elle a été écartée par la « mécanique parlementaire ».

Le terme de moratoire restait pourtant imprécis, **ce qui s'impose c'est :**

- **l'arrêt de toute restructuration,**
- **l'abrogation de la loi 'Hôpital, Patients, Santé, Territoires,**
- **la suppression de la T2A (Tarification à l'acte)**

Un moratoire aurait été une mesure temporaire ne réglant pas de façon durable la situation des Hôpitaux concernés, fragilisant le recrutement de praticiens qui n'auraient eu aucune envie de venir s'installer dans un site menacé.

Il faut réaffirmer que **les services de soins de proximité** sont essentiels à une égalité territoriale : **nous ne pourrions les conserver et les développer qu'avec**

- **une politique de financement de notre santé répondant aux besoins,**
- **la remise en cause du numerus clausus,**
- **la remise en cause de la liberté d'installation, afin d'assurer les professionnels nécessaires à tous les établissements hospitaliers et territoires correspondants,**

Après plus de 2 ans de lutte, et malgré la mobilisation de la population, nous avons du subir à Vire (14) la fermeture de la maternité et la fragilisation du bloc opératoire, sous les coups de l'Agence Régionale de Santé, la complicité du Ministère et la passivité des élus.

Aujourd'hui c'est donc encore et toujours à nous, usagers, professionnels de santé et ...élus, qu'il incombe de se battre pour conserver un droit égal à la santé. Il nous faut, partout, arracher l'arrêt de toute restructuration et les modifications de la Politique nationale de Santé.

**Le collectif du bocage virois**  
**« Touche pas à ma santé à mon hosto »**